

Frise chronologique de mon suivi

Visite à domicile Post-Accouchement

Entre le retour à la maison et le 12e jour post-accouchement

Plusieurs visites peuvent être programmées

Entretien Postnatal Précoce - Temps d'échange privilégié

Entre la 4ème et la 8ème semaine post-accouchement

Visite Post Natale - Consultation médicale

6 à 8 semaines post-accouchement avec un médecin ou une sage-femme

Deuxième Entretien Post-Natal (si nécessaire)

Entre la 10ème et 14ème semaine après l'accouchement

Des séances de suivi postnatal

en fonction de vos besoins et de vos souhaits, deux séances de suivi post natal peuvent être réalisées en individuel ou de manière collective sur des thématiques particulières

Le réseau de santé en périnatalité ELENA s'étend sur tout le département de la **Loire et le Nord de l'Ardèche**. Il réunit 7 maternités, 2 centres périnataux de proximité et l'ensemble des professionnels de santé de ce secteur impliqués dans la prise en charge de la femme et de l'enfant pendant la grossesse et autour de la naissance.

Ce réseau vise à organiser la prise en charge de la femme enceinte, du couple et de son enfant par l'intervention coordonnée des professionnels concernés.

Ces professionnels s'engagent à vous informer et à vous faire bénéficier de tous les moyens et de toutes les compétences disponibles pour la surveillance de votre grossesse, la sécurité de votre accouchement et les soins nécessaires à votre enfant.



Retrouvez la liste des professionnels pratiquant l'Entretien Post Natal sur la Loire et le Nord-Ardèche en consultant le site internet du réseau ELENA : www.chu-st-etienne.fr/elena



ENTRETIEN POSTNATAL PRECOCE

L'Entretien Postnatal Précoce (EPNP) est une étape obligatoire du parcours de soin des femmes et des couples, en postpartum.

Cet entretien individuel est réalisé (de préférence à domicile et en présence de l'enfant et du co-parent) par une sage-femme ou un médecin qui connaît déjà la femme, entre la 4ème et la 8ème semaine qui suit l'accouchement.

Il s'agit d'un temps de parole et d'échange privilégié non centré sur le suivi médical.

ENTRETIEN

Les objectifs de l'EPNP

- Donner la parole
- Explorer l'environnement des femmes et des couples/parents
- Aborder, identifier et mobiliser les ressources des parents
- S'interroger ensemble sur les besoins des parents
- Prévenir et dépister les troubles psychiques du postpartum (en premier lieu la dépression du postpartum)
- Faire lien et mobiliser le réseau de soins pluri-professionnel adapté aux besoins des parents

Pour qui et quand ?

Tous les couples / femmes qui viennent d'accueillir un enfant vivant ou décédé, peuvent en bénéficier.

Nul besoin de prescription médicale pour en profiter, il peut être réalisé de la **4ème à la 8ème semaine après l'accouchement**. Selon vos besoins et questionnements, un deuxième entretien postnatal peut être réalisé entre la 10ème et 14ème semaine post-accouchement.

L'EPNP doit vous être proposé dès votre grossesse et systématiquement après votre accouchement. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez le demander..

POSTNATAL

Pourquoi ?

- Pour évaluer les besoins de la mère, du coparent et du bébé en terme d'accompagnement ;
- Pour prévenir et dépister les difficultés psychiques du postpartum (comme la dépression postnatale).

L'essentiel : **SOUTENIR LA PARENTALITE**

Avec quel professionnel ? Et où ?

Il est préférable que ce soit la sage-femme (hospitalière, libérale ou de PMI) ou le médecin qui a réalisé l'Entretien Périnatal Précoce pendant la grossesse qui réalise cet EPNP. **Il est pris en charge à 70% par votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Votre mutuelle peut prendre en charge les 30% restants.**



PRECOCE

A quoi cela va-t-il vous servir ?

Le/la professionnel.le de santé adaptera le contenu de l'entretien à vos attentes et besoins. Vous pourrez par exemple aborder les points suivants :

- Parler de votre vécu de la grossesse, de la Naissance et des suites immédiates ;
- Parler de vos attentes, de vos besoins, et aussi de vos craintes, vos difficultés et de vos émotions depuis la naissance de votre (vos) enfant(s) ;
- Aborder les besoins (dont l'alimentation) et le développement de votre (vos) enfant(s) ;
- Informer sur les mesures de prévention vis-à-vis de la sécurité de votre (vos) enfant(s) ;
- Vous informer sur le suivi médical postnatal ;
- Aborder l'organisation de vos congés, le mode de garde ;
- Échanger sur la reprise envisagée du travail ;
- Vous mettre en lien avec les professionnels du réseau si besoin le plus tôt possible